

INDEX

BILL C-5 LOI SUR LE CASIER JUDICIAIRE

Affaires Juridiques et Constitutionnelles, Comité Permanent des
Comité fait rapport Bill C-5 sans amendement 4:6, 4:12

Bill C-5

Accord international 4:9
«Efface la condamnation», définition 4:10-12
Présentation 4:7

Casier judiciaire, Loi sur le (Bill C-5)

Emploi, personnes déclarées coupables d'infractions 4:8-9

BILL C-136 LOI CONCERNANT L'EXPROPRIATION

Bill C-136

Loi concernant l'expropriation
Amendement
Art. 36(2)—Déterminations frais 2:12-13, 3:6, 3:9-12
Amendements proposés
Art. 7—Droits opposants 2:5, 2:8-11
Art. 14—Délai 2:12-13
Art. 36(1), (2)—Compensation 2:12-13, 2:15-16
Autorité qui fait l'expropriation 2:8, 2:10-14, 3:7
Autorité qui fait l'expropriation 2:8, 2:10-14, 3:7
Expiration période applicable 2:12-13, 3:7
Pouvoirs du ministre 2:12, 3:7-8
Taux de base 2:12, 3:7
Comité fait rapport au Sénat avec amendement 3:6, 3:12
Commentaires
Munro, M. C. R., 2:8-9
Turner, Hon. J. N., 3:8
Discussion
Art. 7—Personnes opposées à expropriation 2:9-11

Explication 2:8-9
Position du Ministre 3:8

Expropriation, Loi concernant l'

Choix immeuble 2:8-9
Problèmes, politique, compétence 2:8-11

Hollies, J. H., C. R., Avocat du Ministère du Solliciteur Général

Bill C-5, explication 4:7

McCruer, Hon. James C., Ancien juge en chef d'Ontario

Rapport, expropriation 2:8

Munro, M. C. R., adjoint du sous-procureur général, Ministère de la Justice

Loi concernant l'expropriation, Bill C-136, explication 2:5-16, 3:5-12

Ontario, province d'

Loi sur expropriation, stipulations, comparaisons 2:8, 2:9, 2:10, 2:13-14

Turner, hon. J. N., Ministère de la Justice

Loi concernant l'expropriation Bill C-136, position Ministre 3:8

BILL C-186

LOI PRÉVOYANT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT AU CANADA

Bill C-186

Comité fait rapport Bill C-186 sans amendement 5:5, 5:6
Exposé Turner, Hon. John N., 5:7-9
Ministre de la Justice, responsabilités 5:12-13

Commission de Réforme du Droit au Canada

Devoirs, pouvoirs 5:9-19

Ryan, M. J. W., directeur, Section de la Législation, Ministère de la Justice

Statuts du Canada, révision 5:17